

Analyse comparative entre les sexes plus

Section 1 : Capacité institutionnelle relative à l'ACS Plus

La CCBN n'a pas les ressources humaines et financières pour mener des analyses de données et donc pour consacrer des effectifs à l'ACS Plus.

Section 2 : Effets sur le genre et la diversité, par programme

[Responsabilité essentielle : Conservation]

[Programme : Entretien des infrastructures et sécurité]

Population cible : Tous les canadiens.

Répartition des avantages :

Selon le sexe	Hommes	●				●	Femmes
Selon le niveau de revenu	Faible	●	●	●	●	●	Élevé
Selon le groupe d'âge	Jeunes	●	●	●			Aînés

Répercussions principales : Autres
Non disponible.

Plan de collecte de données sur l'ACS+ :

Rien à signaler pour 2021-2022. La CCBN n'a pas recueilli de données spécifiques sur les bénéficiaires de ses programmes permettant de mener une ACS Plus ni pour publier des rapports. La CCBN ne possède pas les ressources requises lui permettant d'avoir la capacité d'établissement de rapports et de données.

[Responsabilité essentielle : Promotion du patrimoine]

[Programme : Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales]

Population cible : Tous les canadiens.

Répartition des avantages :

Selon le sexe	Hommes	●				●	Femmes
Selon le niveau de revenu	Faible	●	●	●	●	●	Élevé
Selon le groupe d'âge	Jeunes	●	●	●			Aînés

Répercussions principales : Autres
Non disponible.

Plan de collecte de données sur l'ACS+ :

Rien à signaler pour 2021-2022. La CCBN n'a pas recueilli de données spécifiques sur les bénéficiaires de ses programmes permettant de mener une ACS Plus ni pour publier des rapports. La CCBN ne possède pas les ressources requises lui permettant d'avoir la capacité d'établissement de rapports et de données.

Analyse comparative entre les sexes plus

Définitions

Population cible : Voir la [définition de groupe cible de Finances Canada](#) dans « Directives de l'utilisateur pour le Résumé ministériel de l'ACS Plus ».

Échelle selon le sexe :

- Premier groupe : principalement des hommes (p. ex. 80 % ou plus d'hommes)
- Deuxième groupe : de 60 % à 79 % d'hommes
- Troisième groupe : largement équilibré entre les sexes
- Quatrième groupe : de 60 % à 79 % de femmes
- Cinquième groupe : principalement des femmes (p. ex. 80 % ou plus de femmes)

Échelle selon le niveau de revenu :

- Premier groupe : très avantageux pour les personnes à faible revenu (très progressif)
- Deuxième groupe : un peu avantageux pour les personnes à faible revenu (quelque peu progressif)
- Troisième groupe : aucune incidence importante découlant de la répartition du revenu
- Quatrième groupe : un peu avantageux pour les personnes à revenu élevé (quelque peu régressif)
- Cinquième groupe : très avantageux pour les personnes à revenu élevé (très régressif)

Échelle selon le groupe d'âge :

- Premier groupe : bénéficie principalement aux jeunes, aux enfants et aux générations futures
- Deuxième groupe : aucune incidence intergénérationnelle significative ou incidence générationnelle entre jeunes et aînés
- Troisième groupe : bénéficie principalement aux baby-boomers ou aux aînés